

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
139.45

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : SMAVD (Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance) - Contrat
départemental de développement et d'aménagement 2016-2019 - Tranche 2017**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux envisagé par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) pour la tranche 2017 du contrat départemental de développement et d'aménagement 2016-2019, faisant apparaître des modifications par rapport aux prévisions votées lors de la tranche 2016, sans incidence sur l'économie générale de ce contrat.

- **TRAVAUX DE REFECTION ET D'EXTENSION DU BATIMENT ADMINISTRATIF**

Il s'agit de travaux de climatisation du bâtiment administratif ainsi que tous les autres travaux nécessaires à la mise en œuvre de la solution choisie par le syndicat à savoir l'installation d'une climatisation réversible, plus fiable et au coût plus raisonnable qu'un chauffage au gaz.

A partir de 2017, il est aussi prévu des travaux de rénovation et de réagencement des locaux en bureaux (création d'ouvrants), ainsi que des travaux extérieurs tels que la réfection des façades, la création d'un préau, la mise aux normes et en sécurité de certains espaces et par la suite l'extension de ce bâtiment pour faire face au développement de l'effectif du syndicat qui doit accueillir au moins six agents supplémentaires.

Le montant global de ce projet, prévu de 2016 à 2019, s'élève à 854.000 €HT, dont 30.000 €HT pour la tranche 2017.

La subvention départementale pourrait s'élever à 341.600 € dont 12 000 € pour la tranche 2017.

- **DEVELOPPEMENT DES OUTILS INFORMATIQUES**

Le syndicat prévoit un renouvellement partiel des postes informatiques pour les agents techniques spécialisés en modélisation hydraulique ainsi que l'acquisition d'outils qui permettront de développer leur réseau informatique et la mise en place de nouveaux logiciels et d'outils de protection indispensables au maintien d'une haute qualité de travail et d'expertise.

Le montant global de ce projet, prévu de 2016 à 2019, s'élève à 100.000 €HT, dont 20.000 €HT pour la tranche 2017.

La subvention départementale pourrait s'élever à 40 000€ dont 8 000 € sur la tranche 2017.

---oOo---

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2017 de ce contrat 2016/2019 s'élève à 50.000 €HT conformément à l'annexe 1 du rapport qui présente également l'échéancier actualisé.

La participation globale du Département pourrait être fixée à 20.000 € pour la tranche 2017 selon le détail indiqué en annexe 1.

Ce rapport est sans incidence financière, l'engagement comptable de cette action ayant déjà été effectué au chapitre 204 sur l'autorisation de programme 2016 – 10127V en application de la délibération n°311 du 16 décembre 2016

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL